ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 16/03/2015 - 16:25

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Gérard COLIN, Président, 48bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : http://www.cote-albatre.com, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
• Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Fouilles archéologiques préventives sur la commune de SAINT RIQUIER-ES-PLAINS/Projet de golf de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
• Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution et de livraison : Hameau de Veauville, 76460 Saint riquier es plains

Code NUTS : FR232

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :
• Des variantes seront-elles prises en compte : non
• Ces travaux de fouilles font l'objet d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle
- Une tranche ferme pour tous les travaux de fouilles (y compris décapage préalable et rebouchage des zones fouillées hors renappage de la terre végétale afin de protéger le fond de forme)
- Une tranche conditionnelle pour le renappage de la terre végétale dans les zones fouillées
• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : A titre indicatif, la durée globale du présent marché est estimée à TRENTE ET UN (31) mois.
La durée maximum de la tranche ferme se décline de la façon suivante :
- Période de préparation : 1 mois maximum
- Exécution des travaux de fouilles : 5 mois maximum
- Rendu du rapport final : 24 mois à compter la réception de la phase terrain
Le début d'exécution du marché part de la date fixée par ordre de service pour la période de préparation. Le délai d'exécution des travaux des fouilles part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer

lesdits travaux énoncés dans le C.C.T.P., sous réserve expresse de la notification par la DRAC de l'autorisation de fouille.
A ce titre le candidat et engagé à assister le Maître de l'Ouvrage jusqu'à l'obtention de l'autorisation de fouille dans le cas où la DRAC émettrait des réserves sur la proposition initiale et/ou demanderait des éléments complémentaires pour la valider.
Phase de surveillance des décapages Cette phase est conditionnée à la date de démarrage et à la durée des travaux de décapage des zones protégées par l'entreprise qui sera titulaire des travaux du golf. A titre un indicatif le délai est estimé à 5 mois. La date prévisionnelle de démarrage de ces décapages est prévue en août 2015.
La surveillance des décapages sera notifiée par un ordre de service lors du démarrage de ceux-ci.
TRANCHE CONDITIONNELLE : Renappage de la terre végétale : 15 jours maximum
Le délai limite de notification de l'affermissement de la tranche conditionnelle est de 2 mois à compter de l'origine de l'ordre de service notifiant le démarrage de délai d'exécution des travaux de fouilles.
Si la tranche n'est pas affermie, le marché ne prévoit pas d'indemnité de débit.
Le délai d'exécution des tranches est laissé à l'initiative du candidat à condition que le délai maximum ne soit pas dépassé.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5.00 % du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance.
La retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article 102 du code des marchés Publics.
Sauf refus exprimé dans l'acte d'engagement, une avance est versée à tout titulaire d'un marché dont le montant HT de la tranche affermie dépasse 50 000 euro(s) HT dans les conditions prévues à l'article 87 du Code des Marchés Publics.
Lorsque la durée d'exécution est supérieure à un an, le montant de l'avance est fixé à 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial de la tranche divisé par la durée de la tranche exprimée en mois.
Le titulaire doit fournir la garantie à première demande prévue à l'article 89 du Code des Marchés Publics.
Si les deux parties en sont d'accord, cette garantie à première demande peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Le maître d'ouvrage conserve la liberté d'accepter ou non les organismes apportant leur garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Le financement est assuré par le budget propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
Le paiement des sommes dues est effectué par mandat administratif dans un délai global maximum de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :
- en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
• Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
• Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
• Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
• Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu

d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
• Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :
• Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
• Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :
• Qualification : l'opérateur devra l'agrément du Ministère de la Culture pour les périodes concernées
• Attestations d'assurances
• Relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
• Prix (60 %)
• Projet scientifique et technique (30 %)
• Délai (10 %)
• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 08 avril 2015 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2015-011

Renseignements complémentaires : A) Obtention du dossier de consultation :
Il sera téléchargeable via la plateforme du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com
L'accès à cette plateforme est gratuit.
Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le pouvoir adjudicateur, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Word version 2003 et postérieure, Zip, Pdf version 6.0 et postérieure, Excel version 2003 et postérieure.
Ces mêmes formats devront être utilisés si les soumissionnaires souhaitent répondre sous forme dématérialisée afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure.
Il est conseillé au soumissionnaire de renseigner lors du téléchargement du DCE, le nom du soumissionnaire, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation ; en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications...).
En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20
B) Conditions d'envoi ou de remise des offres :
Le mode préconisé pour la transmission des plis est le support papier mais le pouvoir adjudicateur accepte cependant le dépôt sur la plateforme de dématérialisation.
Les candidats peuvent choisir soit le support par voie électronique soit sur support physique. Un double envoi (voie électronique et support physique) entraînera la nullité de sa candidature (article 5 du décret du 2002-692 du 30/04/2002).
Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.
Le retrait ou la consultation du dossier de consultation sous forme électronique n'oblige pas à une transmission

des offres par voie électronique.
La transmission des offres par message électronique n'est pas autorisée.
Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées dans le présent document.
Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :
1. Transmission par voie postale ou remise en mains propres
Le pli contenant la candidature et l'offre porte le nom du candidat et l'adresse suivante : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE - Service Marchés publics - 48bis, route de Veulettes - 76450 CANY-BARVILLE
avant la date et l'heure indiquées sur le présent document (ou précisé par courrier rectificatif) soit :
- déposée contre récépissé durant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) ;
- envoyée par courrier, sous pli recommandé avec avis de réception postal.
Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.
Le pli extérieur fermé, à destination de l'acheteur public, doit comporter la mention : « NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES SUR LA COMMUNE DE SAINT RIQUIER-ES-PLAINS/PROJET DE GOLF DE LA C.C.C.A ».
A l'intérieur du pli se trouvent les pièces relatives à la candidature et à l'offre.
2. Transmission par voie électronique
Conformément à l'article 56 du Code des marchés publics et à l'arrêté du 28 août 2006, les réponses à la présente consultation pourront se faire soit par voie traditionnelle, soit par voie électronique sur le site de la plate forme du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : http://www.achatpublic.com
Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.
Les candidats présenteront leur réponse dans un seul fichier, comportant les éléments relatifs à la candidature et à l'offre.
- Contraintes informatiques
Tout document envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par le maître d'ouvrage sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi, il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour.
Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les "exe"), ni les "macros".
Les formats de fichiers acceptés par le maître d'ouvrage sont les suivants : Word, Excel, Powerpoint, Winzip et Acrobat Reader. Le candidat doit faire en sorte que sa réponse ne soit pas trop volumineuse. Lorsque le candidat ne peut matériellement pas transmettre des documents (ou des objets) par voie dématérialisée, il est autorisé à utiliser l'une des autres voies de transmission prévues par le présent règlement.
Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.
Le dépôt des offres transmis par voie électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception.
Les dépôts qui parviennent après la date et l'heure limites de remise des offres ne seront pas retenus.
- Dispositions relatives à la signature électronique
Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement transmis par voie électronique seront signés par le candidat selon les modalités prévues par arrêté du ministre chargé de l'économie.
Attention, l'obtention d'un certificat de signature électronique peut prendre plusieurs jours.
En cas de groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Le mandataire justifiant des habilitations nécessaires peut donc signer seul la candidature et l'offre au nom du groupement. Cependant, cette possibilité n'exonère pas le groupement de fournir la lettre de candidature : modèle DC1, signée par tous les membres du groupement.
- Dispositions relatives à la copie de sauvegarde
En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat.
La copie de sauvegarde n'est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies :
- elle est parvenue à destination dans délai fixé pour la remise des offres.
- elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles ci-dessus, la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE ».
La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants :
- la candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes ;
- la copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres à contrario de la réponse transmise par

voie électronique.
Il est précisé qu'en l'absence de dématérialisation au sein des services de contrôles et afin d'effectuer un envoi correct aux contrôles de légalité, le pouvoir adjudicateur ou son représentant sera dans l'obligation de faire signer, sur support physique, les documents nécessaires aux dits contrôles. Dans ce cas, le(s) titulaire(s) du marché sera(ont) invité(s) à venir signer l'acte d'engagement sur support papier même s'il(s) a (ont) transmis leur dossier par voie électronique.
C) Négociation(s) :
Une phase de négociation sera engagée avec tous les candidats dont l'offre a été classée. A cet effet, une négociation aura lieu le mercredi 22 avril 2015 dans les locaux de la Communauté de Communes. (Aucune autre date ne sera proposée). A l'issue de cette phase de négociation un deuxième classement sera effectué.
Dans ce contexte, le Pouvoir Adjudicateur conduira une négociation, soit par écrit (courrier, télécopie ou courriel) soit le cas échéant dans le cadre de réunions dans ses locaux.
D) Renseignements complémentaires :
Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours (dix) avant la date de la remise des offres, une demande écrite. Pour les questions :
1- d'ordre technique : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE - Mademoiselle HACHARD - 48 BIS, route de Veulettes - 76450 CANY BARVILLE
N° de Tél : 02 35 57 95 18 - N° de télécopie : 02 35 57 95 29 / Email : sonia.hachard@cote-albatre.com
2- d'ordre administratif : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE -Service des Marchés Public - 48 BIS, route de Veulettes - 76450 CANY BARVILLE
N° de Tél : 02 35 57 95 27 - N° de télécopie : 02 35 57 95 29 / Email : marches.publics@cote-albatre.com
3- renseignements archéologiques : Monsieur Yannick FILLODEAU - Ingénieur Conseil en Archéologie Préventive (ITG) - 26, rue de la Pépinière - 75008 PARIS
N° 06 76 07 19 28 / Email : yannick.fillodeau@hotmail.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 mars 2015

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_wHtd7eFdzZ

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert - BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. : 02 32 08 12 70, télécopieur : 02 32 08 12 71, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, adresse internet : http://www.ta-rouen.juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert - BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. : 02 32 08 12 70, télécopieur : 02 32 08 12 71, courriel : greffe.ta-rouen@juram.fr, adresse internet : http://www.ta-rouen.juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2767499**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 76 - Seine-Maritime

Classification CPF : 45